

CONSULTATION PUBLIQUE



VOTE EN LIGNE ou
EN BUREAU DE VOTE

**Pour votre santé et
face à l'urgence climatique,**
souhaitez-vous la **limitation des vols** et
leur **interdiction la nuit** entre 22h et 6h
sur les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle,
Paris-Orly, Paris-Le Bourget et Beauvais-Tillé ?

VOTONS !

DU LUN. 11 MARS
AU DIM. 24 MARS

EN ILE-DE-FRANCE



◀ **DÉS LE LUNDI 11 MARS À 9H**
VOUS POURREZ VOTER DIRECTEMENT EN LIGNE

9. Entretien avec
Jean-Pierre Blazy :
« Nous devons être nombreux
pour faire entendre notre voix »

14. Top départ pour
les Jeux olympiques
à Gonesse

Incendie chemin de Saint-Blin

Un incendie s'est déclaré le 6 février chemin de Saint-Blin. Si heureusement aucune victime n'est à déplorer, la municipalité a mis tout en œuvre pour que les habitants, évacués en pleine nuit vers le gymnase Christine Caron, puissent se sentir au mieux. Ainsi les centres de loisirs et la médiathèque ont organisé des activités ludiques et des lectures pour les enfants.



Chères Gonessiennes, Chers Gonessiens

Face au manque d'ambition de l'État sur les questions climatiques et de santé publique, la Ville de Gonesse avec des élus locaux franciliens organisent une consultation publique afin que vous vous exprimiez pour la santé et face à l'urgence climatique contre les nuisances aériennes que nous subissons au quotidien et surtout la nuit ! Des dizaines de communes de notre région se mobilisent pour cette cause et mettront en place ce vote du 11 au 24 mars.

À Gonesse, vous aurez la possibilité de voter dans l'un des 5 bureaux de vote répartis dans toute la ville. Vous pourrez également voter directement en ligne. Cette consultation est l'opportunité pour chaque Gonessien d'exprimer sa voix et sa lassitude face au trop grand nombre d'avions qui survolent notre ville, qui nous empêchent de dormir et qui est contraire à l'ambition écologique que nous nous devons de porter.

Je compte sur chacun d'entre vous pour vous mobiliser et sensibiliser autour de vous à cette question essentielle si ce n'est vitale pour notre territoire, à voter et à dire OUI à la réduction du trafic aérien et à un couvre-feu réglementé pour nous assurer un air moins pollué, un meilleur sommeil et donc une meilleure qualité de vie ! Les Franciliens et les Gonessiens le méritent tous !

Fidèlement. 

Jean-Pierre **Blazy**

Maire de Gonesse



SOMMAIRE

4• retour sur

6• nuisances aériennes

Lancement d'une consultation publique pour limiter les survols en Ile-de-France

Entretien avec Jean-Pierre Blazy

10• finances

Budget primitif 2024

12• vie locale

Gonesse dans le classement des « Villes et villages où il fait bon vivre »

13• environnement

Opération « Quartiers propres » à Gonesse

14• sports

Top départ pour les Jeux olympiques

16• figure locale

Bilitis Pendic, joueuse de badminton et juge de ligne aux JO 2024

17• culture

Un Comité scientifique des jeunes pour le musée d'histoire et de société de Gonesse

18• événement

Le programme de la Journée internationale des droits des femmes

19• anniversaire

80^{ème} anniversaire de la libération de Gonesse

20• vie locale

À la rencontre des habitants du quartier de la Fauconnière

21• séniors

L'Ehpad Le Parc Fleuri : le déménagement maltraitant

22• emploi

L'entreprise Manutan recrute

23• infos pratiques

24• sortir

29• menus

30• tribunes

SÉNIORS



Visite de l'Ehpad Adélaïde Hautval à Villiers-le-Bel, où les résidents gonnessiens ont été transférés

Le groupe Arpavie a mis sa menace à exécution et a transféré ses résidents et son personnel de Gonesse vers un établissement de Villiers-le-Bel. Les maires des deux communes ont visité les lieux fin janvier. [\(Plus d'informations page 21\)](#) 

ÉVÉNEMENT



Les médiathèques participent aux Nuits de la lecture

Chaque année, les Nuits de la lecture promeuvent la littérature pour tous. La 8e édition organisée en janvier portait sur le corps. Des spectacles et une « Murder party » ont été organisés dans les deux médiathèques. 

CONCERT



50^e anniversaire de l'Orchestre national d'Île-de-France

Pour son 50^e anniversaire, l'Orchestre national d'Île-de-France a proposé une programmation festive et inventive à la salle Jacques Brel au début du mois de février avec des airs de Mozart, Dvorak et El-Khoury. 

HUMOUR



Roukiata Ouedraogo fait l'unanimité avec « Je demande la route »

Avec dérision et auto-dérision, Roukiata Ouedraogo raconte son parcours de l'Afrique à la région parisienne. Un spectacle teinté d'humour qui a conquis l'auditorium de Coulanges au début du mois de février. 

FESTIVAL



Le festival des Mycéliades à Gonesse

À l'occasion du festival de science-fiction les Mycéliades, le cinéma Jacques Prévert et les deux médiathèques ont concocté un programme spécial composé d'escape game, de conférences et autres activités autour de l'espace. 

RESTAURATION SCOLAIRE



Les élèves renouvellent le menu de la cantine

Au début du mois de janvier, les enfants du centre de loisirs des Gavroches se sont glissés dans la peau de critiques gastronomiques et ont goûté 6 à 8 nouvelles recettes pour participer à l'élaboration des nouveaux menus. Plusieurs recettes ont été plébiscitées. 

**CONSULTATION
PUBLIQUE**



VOTONS !

**DU LUN. 11 MARS
AU DIM. 24 MARS**

EN ILE-DE-FRANCE

Lancement d'une consultation publique pour limiter les survols en Ile-de-France

À Gonesse, sous l'impulsion du Maire, ainsi que dans des dizaines d'autres communes, va se dérouler une consultation publique visant à demander aux Gonessiens et tous les habitants d'Ile-de-France : **Pour votre santé et face à l'urgence climatique, souhaitez-vous la limitation des vols et leur interdiction la nuit entre 22 heures et 6 heures ?**

L'urgence climatique se fait ressentir de plus en plus chaque jour, et alors que les habitants de Gonesse aspirent à vivre dans un environnement sain, le gouvernement privilégie des intérêts économiques. Le confinement a offert un aperçu d'un air moins pollué, un contraste saisissant qui a renforcé le désir des habitants d'une meilleure qualité de vie.

Une opportunité pour les habitants

La consultation publique, ouverte à toute personne âgée d'au moins 16 ans, quel que soit son lieu de résidence en Île-de-France, se tiendra du 11 au 24 mars, tant à Gonesse que dans les autres villes partenaires de cette initiative. **Pour faciliter l'expression du plus grand nombre, il sera possible de voter par Internet et dans les 5 bureaux de vote dans la ville. Plusieurs points d'information seront également à votre disposition pour échanger et dialoguer sur le sujet.**

Cette consultation représente une opportunité unique pour l'ensemble des Gonessiens, des habitants des villes voisines et plus largement des Franciliens pour faire entendre leur voix sur une question cruciale qui affecte à la fois leur santé quotidienne et l'avenir écologique de leur territoire. En se mobilisant massivement, ils pourront envoyer un message clair à l'État sur la nécessité de prendre de réelles mesures pour protéger la santé et l'environnement. **G**

Le règlement de la consultation :

- Le vote sera ouvert
Du 11 au 24 mars de 9h à 18h
En ligne dès 9h et depuis votre ordinateur ou votre téléphone
(QR Code en bas de cette page)
- Le vote est possible dès l'âge de 16 ans
- Quel que soit votre adresse en Île-de-France **vous pouvez voter en ligne ou dans l'un des bureaux de vote**
- Les votants doivent résider en Île-de-France **mais ne peuvent voter qu'une fois**

Les lieux d'information :

- 1** Casino shop (place du marché, centre-ville)
- 2** Centre commercial de la Grande Vallée (1 avenue Georges Pompidou)
- 3** Centre hospitalier de Gonesse (2 boulevard du 19 Mars 1962)

Les lieux de vote :

- 4** Hôtel de ville (66 rue de Paris)
- 5** Pôle Population Éducation et Solidarité (1 avenue Pierre Salvi)
- 6** Maison des Habitants Louis Aragon (20bis avenue François Mitterrand)
- 7** Maison des Habitants Ingrid Betancourt (51 avenue des Jasmins)
- 8** Maison des Habitants Marc Sangnier (17 place Marc Sangnier)



**POUR VOTER EN LIGNE
DÈS LE LUNDI 11 MARS À 9H**

Jean-Pierre Blazy, élu maire quelques mois plus tôt et Gérard Grégoire, 2^{ème} adjoint au Maire lors de la première consultation en 1995



Nuisances aériennes : un combat au long cours

Face aux enjeux climatiques et environnementaux actuels, les nuisances aériennes revêtent d'une importance capitale. Pourtant, cette lutte ne date pas d'hier sur le territoire : Jean-Pierre Blazy, élu maire de la Ville en 1995 s'empare de ce sujet, qu'il porte jusqu'à l'Assemblée nationale lors de son élection de député de la 9^{ème} circonscription du Val-d'Oise en 1997.

L'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle a toujours été au cœur des polémiques, depuis l'arrêté interministériel du 16 juin 1964 qui acte la création de l'aéroport « Paris Nord » jusqu'à aujourd'hui. Les communes alentour redoutaient déjà les nuisances provoquées par une telle structure, destinée à devenir l'un des aéroports les plus importants d'Europe et les mouvements de contestation se sont succédés pour faire réagir les différents gouvernements.

En septembre 1995, lors d'une consultation organisée par l'équipe municipale fraîchement élue, les Gonessiens rejettent massivement (95,7 % des votants) le projet de construction de deux nouvelles pistes à Roissy. Le 15 octobre 1995, 5.000 habitants de 75 communes (dont 3.000 Gonessiens) et membres de 25 associations se réunissent pour contester le projet. Malgré ces manifestations, cette extension portée au départ par les gouvernements Balladur (1993-1995) et Juppé (1996-1997) est ensuite entérinée par le gouvernement Jospin en septembre 1997 qui adopte néanmoins des mesures d'accompagnement.

Parmi ces mesures, il y a la création de l'ACNUSA en 1999, Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires dont le député-maire Jean-Pierre Blazy est le rapporteur à l'Assemblée nationale. Elle émet chaque année des recommandations visant à réduire l'impact sonore et chimique des aéroports sur leur territoire d'implantation. Mais ces recommandations ne sont pas suffisamment suivies d'effets et la pression sur le gouvernement continue.

En novembre 2001, pour répondre à la concentration du trafic sur l'Île-de-France et rééquilibrer le trafic, le gouvernement Jospin décide la création d'un troisième aéroport parisien à Chaulnes en Picardie. C'est une véritable victoire pour les élus du territoire mais cette décision est annulée au printemps 2002, victime de l'alternance politique et de l'arrivée du gouvernement Raffarin alors Premier ministre de Jacques Chirac. La bataille du 3^{ème} aéroport est donc perdue près de 30 ans après l'inauguration de Roissy Charles-de-Gaulle en 1974.

Cela a constitué un tournant majeur, sans pour autant réussir à faire taire les oppositions, qui n'ont eu de cesse à l'échelle locale comme nationale de s'élever contre les conséquences multiples d'un trafic aérien aussi soutenu. Car Roissy reste aujourd'hui l'un des seuls aéroports à fonctionner 24h sur 24 et certaines habitations gonessiennes sont survolées par 450 avions par jour. Les habitants exposés à ces nuisances aériennes peuvent ainsi perdre jusqu'à trois années d'espérance de vie en bonne santé d'après une étude Bruitparif de février 2019. 



Entretien avec Jean-Pierre Blazy

Depuis combien de temps êtes-vous engagé contre les nuisances aériennes ?

« Depuis que je suis maire de Gonesse et j'ai redoublé d'efforts lorsque j'ai occupé le siège de député à l'Assemblée nationale pendant 15 ans. J'ai toujours pensé qu'il fallait agir pour notre environnement, diminuer les nuisances sonores d'abord et la question de la pollution de l'air a pris au fil des années de plus en plus d'importance. »

Pourquoi est-il important de lutter contre les nuisances aériennes ?

« La question des nuisances sonores est capitale puisqu'elle nous impacte à toute heure du jour et de la nuit : en journée pendant les beaux jours, difficile de profiter de son jardin avec le bruit des avions. La nuit, il y a forcément une atteinte sur le sommeil des habitants. Si certains ont du mal à s'endormir, d'autres sont susceptibles de se réveiller plus souvent. Il s'agit d'un problème insidieux qui peut nous atteindre sans même que l'on s'en rende compte. Toutes les études épidémiologiques conduites sous l'autorité de l'État et l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA), un organisme indépendant, ont démontré qu'il y avait une atteinte sur la santé des riverains, en particulier ceux qui souffrent de maladies cardio-vasculaires. Il y a aussi des conséquences sur l'apprentissage des enfants.

La santé c'est aussi ce que nous mangeons : la pollution de l'air et des sols dans les secteurs aéroportuaires est donc une préoccupation pour les Français et les Gonessiens. »

Pensez-vous qu'il est possible d'allier le développement du territoire avec la santé des Gonessiens ?

« On a tendance à opposer l'environnement, la santé d'un côté et l'emploi de l'autre mais je pense qu'il faut prendre en compte l'ensemble des nécessités dans une approche équilibrée. Prenons l'exemple de l'Allemagne : à la suite d'une décision de justice en 2012, l'aéroport de Francfort, qui est d'une dimension comparable à celui de Roissy Charles-de-Gaulle, a instauré un couvre-feu, c'est-à-dire un arrêt du trafic aérien de 23h à 5h du matin. La compagnie aérienne nationale, la Luftansa, a été contrainte de réorganiser son activité pour respecter ces nouvelles restrictions. Près de 12 ans plus tard, la compagnie est toujours en bonne position dans le classement international. »



Manifestation du 9 mai 2023 à Paris devant le Ministère de la Transition écologique

Quelles mesures concrètes proposez-vous pour réduire l'impact des nuisances aériennes sur les habitants de Gonesse ?

« Face à l'État qui a si peu réduit le trafic domestique, en faisant croire qu'il privilégie le ferroviaire et sans pour autant se pencher réellement sur la question du trafic international, la France sera loin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre des accords internationaux pour répondre à l'urgence climatique. Surtout si nous devons attendre le survol des avions à hydrogène à un horizon encore indéfini à ce jour ! **Nous demandons donc un plafonnement annuel dans nos grands aéroports et l'instauration d'un couvre-feu pour encadrer les vols de nuit.** »

Comment les habitants peuvent-ils agir ?

« Face à l'immobilisme du gouvernement nous organisons, avec une centaine de communes d'Île-de-France, une consultation publique du 11 au 24 mars. Les habitants seront invités à répondre à une question : **Pour votre santé et face à l'urgence climatique, souhaitez-vous la limitation des vols et leur interdiction la nuit entre 22 heures et 6 heures sur les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget et Beauvais-Tillé ?**

Il s'agit d'une consultation d'envergure menée dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie des Franciliens et de leur permettre de vivre mieux et en bonne santé. Je vous encourage à voter et à mobiliser votre entourage. Nous devons être nombreux pour faire entendre notre voix, poursuivre le combat et participer aux réponses apportées face à l'urgence climatique. » **G**



Budget primitif 2024

Préparation du budget 2024 : entre maîtrise des dépenses et respect des engagements, de nombreux projets pour Gonesse sont maintenus et restent à venir !

L'élaboration du budget n'a pas été facile pour les communes françaises. Entre le contexte international incertain, le niveau d'inflation historiquement haut, le désengagement de l'État. Malgré les effets d'annonce du gouvernement, les aides accordées aux communes ne font que réduire, tout en se voyant attribuer toujours plus de responsabilités et de missions de service public.

Pour Gonesse, nous avons fait le choix de la maîtrise budgétaire et nous nous attachons comme toujours à surmonter les épreuves.

C'est ce qui nous permet de maintenir nos orientations en faveur d'un programme d'investissement en cohérence avec nos engagements, en évitant d'accroître la pression fiscale sur les Gonessiennes et les Gonessiens.

La politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement initiée depuis 2020 a pour objectif de regagner des marges de manœuvre dans un contexte de rapport de force face à des entreprises qui augmentent les coûts (restauration, transports, fournitures scolaires...).

Une dette maîtrisée

L'exercice 2023 a été plus difficile que d'autres dans un contexte d'aggravation pour les finances publiques en général et pour les collectivités, avec un coup dur pour Gonesse qui a perdu une recette récurrente au travers des diminutions inattendues du FSRIF (- 770 311 euros), qui nous impacteront dorénavant chaque année. Grâce aux efforts de tous les services de la Ville, nous avons pu stabiliser la dette à 40 009 366 euros au 1^{er} janvier 2024 (pour rappel, elle était à 39 988 752 euros fin 2022). En 2024, le niveau de l'emprunt devrait rester dans un cadre raisonnable, dans un maximum de 5 M d'euros.

Encours de la dette communales

- Comparatif 2020 / 2021 / 2022 / 2023 -

40 000 000 €



Section de fonctionnement (+0,76%)

Les principales hausses concernent la prise en compte des mesures gouvernementales relatives au pouvoir d'achat des fonctionnaires ou la revalorisation du point d'indice décidées par l'État, sans pour autant que celui-ci nous donne de moyens supplémentaires pour financer ces mesures. Malgré tout, la ville de Gonesse a fait le choix d'ouvrir des postes de policiers municipaux afin de poursuivre le travail engagé depuis des années pour assurer la sécurité des habitants.

La politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement engagée lors du mandat se poursuivra en 2024. Malgré le contexte difficile, tous les efforts seront faits pour contenir la hausse des prix et regagner une marge de manœuvre.

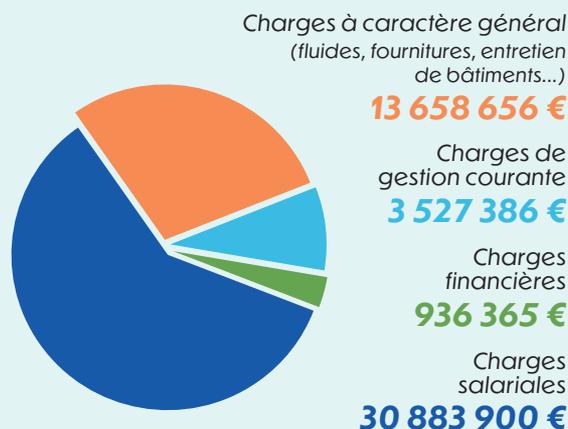


Claude TIBI

Adjoint au Maire délégué aux Finances,
au Budget et à la Commande publique

« En raison de la détérioration générale des finances publiques et notamment des collectivités, l'exercice budgétaire 2023 aura été plus difficile que les années précédentes. Cette situation a été particulièrement préjudiciable pour la Ville de Gonesse. Avec notamment une perte d'une partie de la dotation du FSRIF (Fonds de Solidarité de la Région IDF). Cependant grâce aux efforts conjoints de l'ensemble de l'administration communale et de tous les services, nous sommes parvenus à équilibrer nos comptes sans augmenter les impôts, et nous avons réussi à stabiliser notre dette. Concernant l'emprunt, nous sommes tous conscients de son importance et de la nécessité de le gérer judicieusement. C'est notre philosophie, une gestion prudente, qui se préserve des aléas, qui s'appuie sur la recherche d'économies là où nous le pouvons, tout en respectant nos engagements auprès des Gonessiens et notre devoir du service public. »

Les principales dépenses de fonctionnement en 2024



Total des dépenses provisoires de fonctionnement 2024

54 666 372 €

Section d'investissement

En matière d'investissement, nos efforts porteront prioritairement en 2024 sur le lancement de la construction du nouveau poste de police municipale, sur le financement de l'opération « Maison des Cultures Urbaines » rue Général Leclerc et sur la poursuite des travaux de l'église Saint-Pierre Saint-Paul.

En 2024 nous lancerons la réfection de la rue Emmanuel Rain en centre ancien, ainsi que la réhabilitation de la dernière villa de Gonesse Village, mettant un point final à ce chantier d'envergure pour le quartier des Marronniers. Le chantier de la piscine et du gymnase Raoul Vaux se poursuivra également.





Gonesse dans le classement des « Villes et villages où il fait bon vivre »



L'association « Villes et villages où il fait bon vivre » a publié son palmarès 2024 à la fin du mois de janvier. Un classement dans lequel la commune de Gonesse figure en bonne position !

Avec 34 808 communes de France métropolitaine prises en compte, le classement de l'association « Villes et villages où il fait bon vivre » est l'un des plus importants de l'Hexagone.

Chaque commune est passée au peigne fin grâce à 187 critères répartis en 11 catégories :

- La santé
- La sécurité
- L'éducation
- La solidarité
- Les transports
- La qualité de vie
- Les commerces et services
- La protection de l'environnement
- Les finances et impôts locaux
- Les sports et loisirs
- L'attractivité immobilière.

Tous les critères étudiés sont issus de sources officielles, permettant au palmarès d'être considéré comme le plus précis à ce jour en France.

Le palmarès 2024 a été révélé le 28 janvier dernier et la ville de Gonesse culmine à la 564^e position sur 34 808 dans le classement national.

> Gonesse fait ainsi parti des 3 128 communes les mieux classées et désormais éligibles au label « Villes et villages où il fait bon vivre ». 



Retrouvez le classement de la ville de Gonesse ainsi que l'ensemble du palmarès 2024 en flashant ce QR code.

Opération « Quartiers propres » à Gonesse

L'opération « Quartiers propres » aura lieu cette année sur l'ensemble du territoire de la commune entre les mois de mars et de juin. Plusieurs parcours seront proposés afin d'apprendre aux enfants des centres de loisirs les bons gestes pour maintenir une commune propre.

Dès l'arrivée des beaux jours entre le 27 mars et le 26 juin, les enfants des centres de loisirs seront invités à sillonner les rues d'un quartier de la ville un mercredi pour le débarrasser des déchets et apprendre les méthodes pour assurer la propreté de son environnement. Les parents et autres habitants qui souhaitent y participer seront également les bienvenus.

Les journées auront lieu en deux temps : la matinée sera consacrée à la sensibilisation (avec des animations organisées dans des stands) et l'après-midi, après une courte formation dispensée par un agent du service Environnement, les participants répartis par petits groupes seront invités à ramasser les déchets qu'ils trouvent sur leur parcours pendant une heure.

Tout le matériel nécessaire (gants, pinces, chaussoles et sacs poubelle) sera fourni. Un bilan autour d'un goûter sera fait à l'issue de chaque journée.

Les objectifs de cette nouvelle édition de l'opération « Quartiers propres » sont multiples. Elle permet aux participants, petits et grands, de prendre conscience de leur impact dans l'environnement et d'agir en conséquence. Certains comportements néfastes, tels que l'abandon de petits déchets ou d'importants dépôts sauvages dans l'espace public pourront ainsi être évités à l'avenir.

> **Les Gonessiens qui souhaitent y participer peuvent se rapprocher de la Maison des Habitants la plus proche de leur domicile pour s'inscrire ou composer le 01.34.45.19.56/01.34.45.11.44 pour tout renseignement. 📞**



Le calendrier des interventions

Mercredi 27 mars

> **Centre-ville (5 parcours)**

Mercredi 24 avril

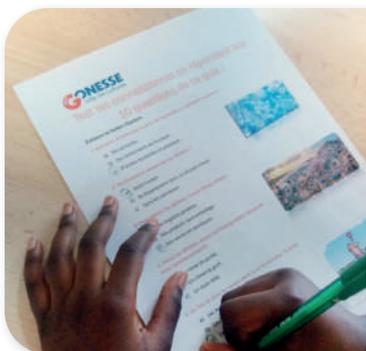
> **Saint Blin/Madeleine/Vignois (2 parcours)**

Mercredi 5 juin

> **Les Marronniers (3 parcours)**

Mercredi 26 juin

> **La Fauconnière (3 parcours)**



Un quiz avec les enfants du centre de loisirs des Gavroches pour préparer l'opération

Afin de préparer cet événement, le service Environnement a invité les enfants du centre de loisirs des Gavroches à participer à un quiz ludique. Le taux de réussite était de 54%. Les jeunes participants ont ensuite été sensibilisés aux gestes citoyens pour assurer la propreté de leur cadre de vie.



Top départ pour les Jeux olympiques



Avec le lancement du Village olympique et la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) quelques jours plus tard, la Ville de Gonesse vibrera au rythme des Jeux olympiques dès le mois de mars.

Deux dates pour le Village olympique en mars

Comme annoncé dans un précédent numéro du Petit Gonesse, un Village olympique sera installé aux quatre coins de la commune entre les mois de mars et de juin. Constitué de plusieurs stands, les visiteurs pourront s'initier aux différents sports olympiques et paralympiques.

Le premier Village olympique sera installé sur le parvis de la salle Jacques Brel le samedi 16 mars de 14h à 18h et des initiations au breakdance, au tennis, à la pétanque et au vélo seront proposées. Le Village se déplacera ensuite vers le quartier Saint Blin (sur le parvis de l'abolition de l'esclavage et des génocides) où les habitants pourront s'essayer au golf, au rugby, à l'escrime fauteuil et au tir à l'arc.

Le calendrier des Villages olympiques

16
MARS

PARVIS
DE LA SALLE
JACQUES BREL

Danse / Vélo /
Pétanque /
Tennis

30
MARS

PARVIS DE
L'ABOLITION DE
L'ESCLAVAGE ET
DES GÉNOCIDES

Escrime fauteuil /
Golf / Rugby /
Tir à l'arc

27
AVRIL

PLACE
DES FÊTES
(JEAN JAURÈS)

Gymnastique /
Boxe / Boccia /
Football / Handball

4
MAI

PLACE MARC
SANGNIER

Judo / Badminton /
Tir / Volleyball

25
MAI

PARVIS
DE L'HÔTEL
DE VILLE

Escrime / Karaté /
Sprint non-voquant /
Tir à l'arc

22
JUN

PARKING
DU CENTRE
COMMERCIAL
GRANDE VALLÉE

Basketball / Vélo /
Roller / Skateboard /
Basket fauteuil /
Escalade



Les nouveautés pour 2024

2650

élèves attendus pour la cérémonie d'ouverture

11 écoles maternelles 3 collèges
8 écoles élémentaires 1 lycée

La Semaine Olympique et Paralympique de retour pour une édition exceptionnelle

Véritable rendez-vous annuel, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) prendra une autre dimension cette année. Elle sera organisée du 2 au 6 avril et elle permettra à des centaines d'élèves gonessiens de découvrir plusieurs activités sportives ainsi que les structures appartenant à la Ville.

Le coup d'envoi de cette semaine sera donné au complexe sportif Eugène Coagnevaut, avec une grande cérémonie d'ouverture réunissant des classes de tous âges et venues de l'ensemble des établissements scolaires de la Ville. Un événement festif pour permettre aux Gonessiens, petits comme grands, de s'immerger dans l'aventure olympique et ses valeurs. 

La SOP 2023 en quelques chiffres

3729 participants dont **108** en situation de handicap

100 encadrants

22 actions organisées de manière simultanée

15 activités sportives

4 actions de sensibilisation

2 films projetés au cinéma

1 exposition organisée

Arrivée de **3** flammes olympiques

Chant et chorégraphie

5 nouvelles épreuves

Pétanque, tir à l'arc, gym « parkour », tir au laser, atelier test physique d'entrée dans la police

Interventions de sportifs de haut niveau

Expositions dans les médiathèques

Projection

de « Croman » (Nick Park) et de « Olga » (Elie Grappe) au cinéma Jacques Prévert.



Un stage alliant maths et sports au collège Philippe Auguste

Les mathématiques sont réputées abstraites. Pour les ancrer dans le quotidien, des professeurs du collège Philippe Auguste ont imaginé un stage de deux jours destiné aux élèves de 5^e et de 4^e dans les structures sportives de la Ville. Au programme, calculs du diamètre des marquages sur un terrain de basketball, de l'aire d'un ballon de football... Bien qu'organisé pendant les vacances d'hiver, ce stage a attiré des dizaines d'élèves.

Bilitis Pendic, joueuse de badminton et juge de ligne aux JO 2024

Licenciée du club de badminton et arbitre depuis plusieurs années, Bilitis Pendic a connu de nombreuses compétitions mais n'avait pas encore eu l'occasion d'officier pendant les Jeux olympiques. Elle a été sélectionnée en tant que juge de ligne pour les épreuves de badminton des Jeux de Paris.

Quand a commencé votre passion pour le badminton ?

J'ai commencé le badminton parce que je voulais pratiquer un sport et c'est une discipline qu'on peut apprécier à tout niveau. J'ai commencé toute petite comme tout le monde, dans le jardin avec mes parents. Ensuite, j'ai fait de la compétition beaucoup plus tard pendant mes années d'études supérieures et j'ai commencé l'arbitrage en 2016 avec l'Open d'Orléans, qui est l'une des compétitions internationales de badminton. Cela fait maintenant quatre ans que je suis licenciée au club Arnouville Gonesse : j'y joue, je participe aux compétitions et je suis membre du bureau car je souhaitais m'y investir.

Pourquoi avoir choisi l'arbitrage ?

C'est quelque chose que j'avais découvert dans un premier temps dans un autre sport. J'ai apprécié l'encadrement, les gens qu'on y rencontre... En tant que juge de ligne, j'ai l'occasion d'aller à l'étranger, c'est un échange culturel humainement très intéressant et c'est pour cette raison que je continue.

Qu'est-ce qu'un juge de ligne ?

C'est un poste que j'ai découvert aux Internationaux de France. Il y avait un stand qui recrutait des juges de ligne. J'ai envoyé ma candidature et j'ai commencé ma première formation. J'ai ensuite été certifiée juge de ligne au niveau international deux ans plus tard.



Être juge de ligne au badminton, c'est travailler avec les autres arbitres sur le terrain, il peut y en avoir jusqu'à dix. Il s'agit d'indiquer si le volant est à l'intérieur ou à l'extérieur du terrain.

Comment avez-vous été sélectionnée pour les JO ?

C'était un travail de longue haleine : on savait depuis un certain temps que les JO auraient lieu à Paris. Depuis, je participe aux compétitions, je pars à l'étranger, j'ai prouvé mon engouement. C'est ainsi que j'ai été sélectionnée par la fédération. Je l'ai appris fin 2023, avant Noël. Mon entourage était content pour moi, c'est une vraie chance. Tout le monde ne participe pas aux JO. Et le club est fier.

Avez-vous hâte ?

J'ai super hâte ! Ce sera une vraie expérience, un enrichissement. J'ai autant hâte de voir les Jeux olympiques que les paralympiques, que je ne connais pas. Je pense que ce sera une vraie leçon d'humanité.

Je conseille à tous les jeunes qui s'intéressent au badminton de se rapprocher de l'UNSS et d'essayer. L'arbitrage, c'est un véritable travail sur soi, qui nous fait grandir dans tous les domaines. **G**



Un Comité scientifique des jeunes pour le musée d'histoire et de société de Gonesse

Dans le cadre de la création du futur musée d'histoire et de société, un comité scientifique composé de jeunes lycéens de Gonesse a été constitué l'année dernière. Une expérience concluante qui a été reconduite.



Au cours de l'année scolaire 2022-2023, deux classes de première du lycée René Cassin (spécialité Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques), encadrées par M^{me} Bourgoing et par M. Trétout ont eu l'opportunité de prendre part au Comité scientifique des jeunes, projet mené en partenariat étroit avec le musée d'histoire et de société de Gonesse. Ce comité a travaillé durant une année sur une collecte de témoignages et d'objets sur l'impact du Covid dans la vie quotidienne des enfants et des adolescents. Les témoignages et les objets sont aujourd'hui conservés dans les réserves du musée.

Un projet qui se poursuit

Cette année, ce partenariat est reconduit avec ces deux mêmes classes du lycée à laquelle s'ajoute une classe d'arts plastiques. Le comité scientifique est composé de 75 élèves de terminale qui vont réfléchir le temps d'une journée à ce que sera ce futur musée. Le but est de faire produire aux parti-

cipants des propositions concrètes concernant l'aménagement du futur musée d'histoire et de société : il s'agira par conséquent de nourrir la réflexion des élèves sur la définition et les usages d'un espace muséal, tout en leur offrant l'opportunité de devenir force de proposition muséographique, en réalisant par exemple des planches-tendances ou des maquettes traduisant leur vision de ce que sera ou pourrait être ce lieu de culture.

Concrètement, cet atelier, prévu pour une journée entière, se déroulera sur le site du futur musée, c'est-à-dire l'ancien hôpital hospice de Gonesse. Cette journée d'immersion, encadrée par les enseignants référents, en étroite coopération avec l'équipe du musée, donnera lieu à la réalisation de propositions concrètes sous forme de maquettes, de créations ou de textes. **G**



**SAMEDI
2 MARS
2024**

LES FEMMES DE MARS

5/8/9
MARS

Soirée de clôture
LE 23 MARS



Retrouvez le programme complet de la Journée internationale des droits des femmes en flashant ce QR code.

Le programme de la Journée internationale des droits des femmes

Journée internationale des droits des femmes

Tous les ans, la date du 8 mars marque la **Journée internationale des droits des femmes**. Une journée ponctuée de nombreuses manifestations féministes dans le monde, dans le but de faire entendre les revendications en matière d'égalité des genres et de lutte contre les violences faites aux femmes. Un événement international qui sera célébré tout le mois de mars à Gonesse.

Mardi 5 mars

FORUM MATERNITÉ ET SANTÉ DES FEMMES

> Maison des habitants Louis Aragon
9h-12h30 / 14h-18h - ACCÈS LIBRE

La santé des femmes est un levier puissant de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

Vendredi 8 mars

PROJECTION EN AVANT-PREMIÈRE

«IL RESTE ENCORE DEMAIN» (P.24)

> Cinéma Jacques Prévert
14h - GRATUITÉ EXCEPTIONNELLE

EXPOSITION «RESISTANTES !» ET LECTURE THÉÂTRALISÉE «ADA» (P.24)

> Médiathèque de Coulanges
18h - ACCÈS LIBRE

ATELIER «ESSENTIELLE»

> Pôle d'Information et d'Orientation
09h30-12h00 / 12h00-17h30 - ACCÈS LIBRE

Samedi 9 mars

«MARCHE POUR LES FEMMES»

> Rendez-vous à l'Hôtel de Ville
13h45-17h30

Un circuit dans la ville mêlant activités physiques et patrimoine historique. (Les détails du parcours dans la brochure du programme)

ATELIER «SELF DÉFENSE»

> Gymnase Jesse Owens
9h-10h / 10h-11h / 11h-12h

Initiation aux gestes de self-défense adaptés aux femmes de tous âges, tous niveaux et toutes conditions physiques afin de leur donner les moyens d'agir face aux menaces de la vie quotidienne.

Du 10 au 17 mars

TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS FEMININ

> Tennis Club de Gonesse - ACCÈS LIBRE

Samedi 23 mars

SOIRÉE DE CLÔTURE

> Micro-folie - 17h30 - ACCÈS LIBRE
Expositions, échanges, convivialité.



80^{ème} anniversaire de la libération de Gonesse



À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la libération et de la Victoire, la Ville de Gonesse organise des temps forts tout au long de l'année 2024. Expositions, projections, débats, bal populaire. Retrouvez les premiers rendez-vous de cette thématique forte pour notre ville et l'ensemble du territoire français. Il n'est pas seulement question de se souvenir, c'est aussi l'heure de se réappropriier ces nombreux héritages que sont les valeurs de la Résistance, les acquis sociaux obtenus au sortir de la guerre avec l'espoir d'un monde meilleur.

EN MARS

« *Les femmes dans la Résistance* »

EN JUIN

Cinéma Jacques Prévert
Rencontre de la jeunesse
Projection du film « L'armée du crime »
et débat-échange avec les jeunes

28 juin

Fête de la ville & exposition
« Femmes Gonessiennes dans la Résistance »

EN SEPTEMBRE

21 & 22 septembre
Journées européennes du patrimoine
Spectacle son et lumière retraçant les temps forts de 1940 à 1944

EN MAI

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

EN JUILLET

14 juillet
Bal Populaire en tenue des années 1940
Animation musicale « zazou »

EN AOÛT

30 août
Journée de célébration de la libération de Gonesse
Défilé de véhicules militaires et civils d'époque, costumé, commémoration, remise des médailles aux anciens combattants

EN NOVEMBRE

Colloque Histoire, Résistance et sport





À la rencontre des habitants du quartier de la Fauconnière

Début février, le maire, accompagné de Ramata Diop (adjoite au quartier de la Fauconnière) et Corinne Quéret (adjoite déléguée aux Transports en commun), était en visite à la Fauconnière pour découvrir deux nouvelles structures du quartier. L'une a récemment ouvert ses portes, tandis que le chantier de l'autre est en bonne voie.

Le maire Jean-Pierre Blazy a effectué une visite du quartier de la Fauconnière à la fin du mois de janvier. Un premier arrêt a été fait rue de l'Égalité au nouveau Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de l'association Aurore.

Rue de l'Égalité : le nouveau Centre d'Hébergement de l'association Aurore

Autrefois implantée au Square des Sports, l'association – créée en 1871 et qui propose un hébergement temporaire à plus de 30.000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion – a investi un pavillon du quartier. Derrière la façade flambant neuve se dissimulent plusieurs logements, des espaces communs ainsi qu'un jardin. En tout, une quarantaine de personnes (des jeunes en rupture familiale, des mères isolées ou encore des victimes de violences intrafamiliales) y résident. Elles sont entourées et orientées par une équipe de professionnels.

La nouvelle mosquée prend forme

Le second arrêt de cette visite a eu lieu sur le chantier de la nouvelle mosquée en compagnie des membres de l'Association musulmane de Gonesse et de son président Monsieur Touahria.

Les murs des différents bâtiments ainsi que la coupole entièrement constituée de bois, sont sortis de terre. Bien que les travaux soient toujours en cours, l'association souhaitait exploiter le bâtiment principal les vendredis et pendant le mois du Ramadan, qui doit commencer en mars. Une demande acceptée fin février par la Sous-Commission en charge des Établissements Recevant du Public (ERP) et Immeubles de Grande Hauteur (IGH) qui a rendu un avis favorable à l'utilisation du rez-de-chaussée du bâtiment principal.

Les fidèles se réunissaient jusque-là au sein d'un pavillon du quartier, dont la taille ne permettait pas d'accueillir tous les habitants qui souhaitaient le fréquenter, particulièrement lors des fêtes. **G**



L'Ehpad Le Parc Fleuri : le déménagement maltraitant

Lieu de vie d'une soixantaine de séniors, l'Ehpad Le Parc Fleuri de la Fauconnière a fermé ses portes à cause du déménagement précipité annoncé en novembre 2023.



Visite de l'Ehpad Adélaïde Hautval (Villiers-le-Bel)
à la fin du mois de janvier

Les résidents n'auront pas pu rester dans ce bâtiment du quartier de la Fauconnière, qu'Arpavie estime vétuste (malgré l'avis favorable de la commission de sécurité d'octobre 2023), en attendant la construction d'un nouvel Ehpad à Gonesse en 2026. **Une situation incompréhensible et inacceptable pour la municipalité** qui a interpellé l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Département du Val-d'Oise à de multiples reprises l'année passée, sans résultat.

Sandrine De Almeida, adjointe au Maire déléguée aux Personnes âgées, à la Dépendance et au Handicap, avait annoncé en novembre 2023 à la presse les **risques encourus par les résidents dans ce déménagement au pas de charge : déracinement, changement des habitudes...** Autant de situations préoccupantes pouvant mettre en danger la santé et le bien-être des résidents.

Le directeur général d'Arpavie avait alors déclaré au Parisien le 10 novembre 2023 : « Aujourd'hui, une personne passe en moyenne treize mois de sa vie en Ehpad. J'aimerais que les résidents connaissent un deuxième transfert mais, si on regarde les probabilités, ce ne sera probablement pas le cas ». **Deux résidents sont décédés quelques semaines après le déménagement, après avoir vécu plusieurs années au Parc Fleuri de Gonesse.**

Suite à la visite des maires de Gonesse et de Villiers-le-Bel (Jean-Pierre BLAZY et Jean-Louis MARSAC) à l'Ehpad Adélaïde Hautval à Villiers-le-Bel en janvier dernier, pour rencontrer les résidents Gonessiens déracinés, **la municipalité a affirmé avec force son refus de cautionner ces pratiques et s'interroge sur la poursuite d'un partenariat avec Arpavie** qui n'accorde pas la même importance à la qualité de vie des séniors qu'elle et qui, pour des raisons financières et de rentabilité précipite, malgré tous les risques annoncés, des personnes âgées et fragiles dans un déménagement maltraitant et à marche forcée. **G**



La mobilisation se poursuit,
**Apportez votre soutien
en flashant ce QR code.**

Jean-Louis Marsac, maire de Villiers-le-Bel, Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse et Sandrine de Almeida, maire adjointe déléguée aux Personnes âgées, à la Dépendance et au Handicap.

L'entreprise Manutan recrute

Le plus grand fournisseur européen de produits et services aux entreprises, dont le siège se situe à Gonesse, est à la recherche de plusieurs dizaines de nouveaux collaborateurs cette année. Deux jeunes Gonessiens ont récemment rejoint leurs rangs.

Au bout de 50 ans d'existence, Manutan compte 2.200 salariés répartis entre son siège social à Gonesse et ses 27 filiales européennes. Surfant sur une croissance exponentielle, l'entreprise d'e-commerce spécialisée dans la distribution d'équipements et de fournitures aux entreprises et collectivités a embauché 300 nouveaux employés en 2022 et 2023 et lance, cette année encore, une campagne de recrutement pour trouver 80 collaborateurs d'ici à la fin 2024. La moitié des postes ouverts sont en CDI (vente, logistique, finances, RH, informatique...) tandis que le reste est réservé aux jeunes en apprentissage.

Deux jeunes Gonessiens de l'association Sport dans la Ville recrutés

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Sport dans la Ville, deux jeunes Gonessiens ont rejoint l'entreprise. Abdellah, 24 ans et étudiant en commerce, est l'un d'eux. Membre de l'association depuis plusieurs années, il était notamment impliqué dans la branche « Job dans la Ville », qui permet à 2.500 jeunes d'être accompagnés gratuitement par un responsable insertion et un parrain ou une marraine.

C'est grâce à ces connexions que Abdellah a intégré l'entreprise Manutan au début de ses études. Le jeune Gonessien entame désormais sa cinquième année d'alternance, une expérience qui pourrait lui permettre de commencer sa carrière dans cette entreprise où il s'épanouit déjà.

« Nos locaux de Gonesse, qui abritent 720 personnes, comptent déjà 60 apprentis. Nous avons un véritable attachement au recrutement des jeunes, avec un accompagnement adapté. Mais de manière générale, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux talents et Manutan est une entreprise à taille humaine où il fait bon travailler : nous sommes à la fois ancrés sur le territoire et tournés vers l'Europe, engagés pour le développement durable et nous respectons l'équilibre vie privée/vie professionnelle. Le meilleur moyen de nous rejoindre est de postuler sur notre site », précise Yannick Caprais-Loustau, DRH de Manutan France.

> **Manutan vient d'être désigné « Best Workplace » (meilleur lieu de travail) pour la septième année consécutive. Ses locaux à Gonesse disposent ainsi d'un centre sportif, de salles de musique et d'arts plastiques ainsi qu'un restaurant d'entreprise privilégiant les produits locaux.** 



Retrouvez les offres d'emploi en ligne

Prochaine formation PSC1

En France, la Prévention Secours Civique de niveau 1 (PSC1) est la formation de base aux premiers secours. Pour maîtriser ces gestes, une journée de formation sera **organisée le mercredi 17 avril de 9h à 17h au Point Information et Orientation (PIO).**

Les stagiaires seront mis en situation : malaise, étouffement, arrêt cardiaque, brûlures, hémorragie... L'objectif est d'apprendre les bons gestes pour prendre une victime en charge en attendant l'arrivée des secours. Une attestation sera remise à l'issue de cette formation.

> **Inscription au 01 34 45 19 72. Tarif : 15€ pour les Gonessiens et 35€ pour les non Gonessiens.** 



FORMATION PSC 1
Prévention Secours Civique niveau 1

MER. 17 AVRIL
DE 9H À 17H

Pôle d'Information et d'Orientation - 5 avenue François Mitterrand

Tarif Gonessien : 15 € - hors Commune : 35 € à partir de 11 ans

Antérieurement « APFS », cette formation vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt cardiaque... Vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation.



The BGB, groupe de rock alternatif Gonessien fête ses 10 ans.

L'arbre des BGB a bien grandi, et de nombreuses feuilles musicales sont apparues. Plusieurs titres sont nés d'un quotidien terre à terre mais également spirituel. Les BGB se produiront à l'Auditorium de Coulanges le vendredi 22 mars et le samedi 23 mars à 21h pour partager avec vous le fruit de leur récolte.

> **CONCERTS GRATUITS - RÉSERVATION OBLIGATOIRE au 06 95 82 16 98 ou sur lesbgb@gmail.com.** 

état civil

NAISSANCES

2 octobre 2023 : HOUARI Amir

10 janvier : POSSAMA MBALI Uriel, Matthis

11 janvier : HUSSAIN Aira

16 janvier : SHER Fatima

21 janvier : COULIBALY Chahida, Habiba, Maryama

MARIAGES

27 janvier : DURDABAK Jerome et MOVSESYAN Satenik



Après le ballon en 1783, la 2^{ème} expérience aérienne de notre territoire.

Les frères Ernest et Paul Zens, luxembourgeois d'origine, des ingénieurs férus de la conquête de l'air conçoivent un biplan à hélice propulsive et l'essayent pour la première fois à Gonesse en juillet 1908. Ils terminent leur appareil dans leur « aérodrome » de Gonesse, « un terrain des plus favorables à cet oiseau artificiel » disent les journaux. Celui-ci se trouve à la Patte d'Oie. C'est Ernest, ayant son diplôme de pilote depuis 1905, qui va se mettre à la commande de l'appareil. Cette première expérience de biplan fait sensation auprès du public français mais aussi étranger et de nombreuses publications l'illustreront. D'autres expériences suivront : Parisot et son Farman, Nungesser et Coli ...

1015. - Aéroplane Zens - Biplan expérimenté à Gonesse

Les deux plans de chaque aile ont 8m d'envergure, 1m20 de largeur pour la partie supérieure et 8m30 x 2m30 pour la partie inférieure. Voilure en papier du Japon verni. Surface totale 81m² carrés. Longueur totale 8m40. Largeur 3m50. Moteur Antoinette 50 HP. Poids total 120 kgr. J. H.

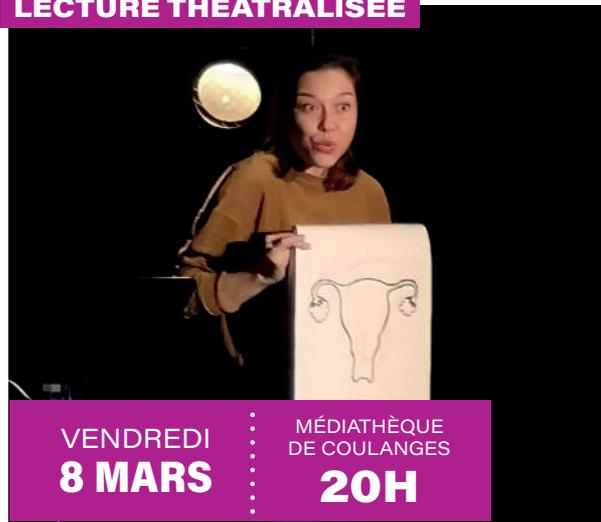




SORTIR À GONESSE

- ATELIERS
- SPECTACLES
- SORTIES
- SPORT
- CINÉMA

LECTURE THÉÂTRALISÉE



Ada

Compagnie Les Filles de Simone

DURÉE : 55 min. / TARIFS : Gratuit sur réservation

À PARTIR DE 12 ANS

Pourquoi les filles et les maths ça fait (souvent) deux ? Pour résoudre l'équation et conjurer cette nullité socialement cultivée, les Filles de Simone rendent un hommage fantaisiste et culotté à Ada Lovelace, inventeuse géniale du premier code informatique, 150 ans avant tout le monde.

VENDREDI
8 MARS
MÉDIATHÈQUE
DE COULANGES
20H

CINÉ-DÉBAT



Il reste encore demain

COMÉDIE DRAMATIQUE - DE PAOLA CORTELLESI - ITALIE - 2024 - VO SOUS-TITRÉE

DURÉE : 1H58 / TARIFS : GRATUIT

A l'occasion du 8 mars, le cinéma vous propose une Avant-Première exceptionnelle du film IL RESTE ENCORE DEMAIN de Paola Cortellesi suivi d'un débat avec la salle.

Mariée à Ivano, Delia, mère de trois enfants, vit à Rome dans la seconde moitié des années 40. [...] Leur routine morose prend fin au printemps, lorsque toute la famille en émoi s'apprête à célébrer les fiançailles imminentes de leur fille aînée, Marcella. Mais l'arrivée d'une lettre mystérieuse va tout bouleverser...

VENDREDI
8 MARS
CINÉMA
J. PRÉVERT
14H

MAGIE / MENTALISME



Doublon

Marc Rigaud / Claire Chastel

DURÉE : 1H / TARIFS : 8€ / 5€ / 3€ / À PARTIR DE 11 ANS

Doublon est un spectacle de magie, tout-public, joyeux et participatif. Marc est magicien, mais il est aussi jumeau. Alors il nous raconte ce que c'est, d'être un jumeau. Et il nous le raconte avec son langage, la magie. Explorant et donnant à voir les mythes et réalités autour de la gémellité, il tire le fil de sa propre expérience et répond aux grandes questions qu'on lui a toujours posées : connexion psychique des jumeaux, transmission de la douleur, pouvoirs...

MARDI
12 MARS
AUDITORIUM
DE COULANGES
14H

THÉÂTRE D'OBJETS



JEUDI
14 MARS

MICRO-FOLIE
18H

Merveille(s) *Cie Un château en Espagne*

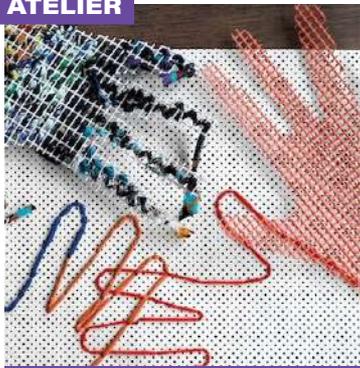
DURÉE : 30 min. / **TARIFS :** GRATUIT (SUR RÉSERVATION) / À PARTIR DE 1 AN

Elle s'appelle NUIT et elle veille sur notre sommeil et sur nos rêves. Les yeux grands ouverts, elle s'assure que rien ne puisse venir déranger le processus de leur fabrication.

Elle s'appelle NUIT et c'est une femme, elle a la douceur des nuits blanches et tout un tas de petites merveilles en tous genres qu'elle promène avec elle. Des objets, des idées, des petits animaux, des mots et même des chansons. Attachée au temps qui passe, aux liens qui nous unissent, et à la nature qui nous entoure, elle promène son bric à brac pour nous parler de toutes nos possibilités d'émerveillements.

Le temps d'une insomnie ce spectacle proposera aux tout-petits et aux adultes qui les accompagnent un voyage au pays du minuscule et des merveilles. Un voyage pour mettre en lumière les toutes petites merveilles sur lesquelles il nous faut veiller. Une épopée miniature pour s'amuser et se jouer de tous ces petits ri

ATELIER



MERCREDI
20 MARS

MÉDIATHÈQUE
GEORGE SAND
10H30

MÉDIATHÈQUE
DE COULANGES
15H

"Les mains libres"

par Gwen le Gac dans le cadre du Festival "Livre comme l'air"

TARIFS : SUR RÉSERVATION / À PARTIR DE 8 ANS

Depuis l'enfance, Gwen Le Gac collecte et conserve précieusement des trésors de rien du tout. Cette exposition est une traversée dans l'univers multiple de l'auteure illustratrice plasticienne, à partir de documents de recherche et d'originaux de ses livres. Objets prélevés dans la vie, matériaux intimes et collectifs, deviennent alors un terrain de jeu inépuisable et se réinventent à la fantaisie de l'artiste. L'inspiration s'invite et redonne une seconde vie aux objets anodins, des objets invisibles, condamnés, au point mort.

LIVRE
COMME
L'AIR

FESTIVAL
DE LITTÉRATURE
PROVINCIALE

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES



autour du film le jeu de la reine *en avant-première !*

DURÉE : 1H55 / **TARIFS :** Conférence : 5€ - Film : 3€ / 2€ (PASS NAVIGO)

Organisée par le CCAS de Gonesse, l'Université Inter-âges propose des conférences d'environ 1h45 qui permettent aux spectateurs de développer leurs connaissances. Au cinéma, les conférences sont prolongées d'un film qui en approfondit le thème.

CONFÉRENCE 14h : HENRI VIII : LE POUVOIR ET LES FEMMES
par Emmanuel Garcia, professeur d'histoire - 1h45

FILM 16h : LE JEU DE LA REINE

HISTORIQUE, DRAME - DE KARIM AÏNOUZ

AVEC ALICIA VIKANDER, JUDE LAW - ROYAUME-UNI - 2024 - 1H55 - VO SOUS-TITRÉE

Catherine Parr est la sixième femme du roi Henri VIII, dont les précédentes épouses ont été soit répudiées, soit décapitées (une seule étant décédée suite à une maladie). Avec l'aide de ses dames de compagnie, elle tente de déjouer les pièges que lui tendent l'évêque, la cour et le roi...

VENDREDI
22 MARS

CINÉMA
J. PREVERT
14H

PROJET PARTICIPATIF



L.I.B.R.E

Compagnie (S)-Vrai

GRATUIT (SUR RÉSERVATION)

C'est à Gonesse, où la compagnie est en résidence triennale depuis 2021, que l'investigation de (S)-Vrai sur l'école a débuté. Avec ce nouvel opus de L.I.B.R.E, la compagnie (S)-Vrai souhaite poursuivre son travail d'enquête et de mise en lumière de la parole des Gonessiens, sur la thématique de l'école.

La compagnie (S)-Vrai invite les habitants à plonger dans leurs souvenirs et plus particulièrement ceux en lien avec l'école. Le projet sera rythmé par des temps d'écoute, d'échange et de création. Les répétitions auront lieu les samedis du mois de mars.

SAMEDI
23 MARS

SALLE
JACQUES BREL
1H

CINÉ-POPCORN



DUNE : Deuxième partie

ACTION, SCIENCE-FICTION - DE DENIS VILLENEUVE

AVEC ZENDAYA, TIMOTHÉE CHALAMET - ETATS-UNIS - 2024 - 2H46 - VF

DURÉE : 2H46 / **TARIFS** : 3€ / 2€ (PASS NAVIGO) / POPCORN : 1€ / À PARTIR DE 12 ANS

Pour la séance de DUNE : DEUXIEME PARTIE, du pop-corn sera en vente dans le hall du cinéma !

Dans DUNE : DEUXIEME PARTIE, Paul Atréides s'unit à Chani et aux Fremen pour mener la révolte contre ceux qui ont anéanti sa famille. Hanté par de sombres prémonitions, il se trouve confronté au plus grand des dilemmes : choisir entre l'amour de sa vie et le destin de l'univers.

DIMANCHE
24 MARS

CINÉMA
J. PRÉVERT
16H

CIRQUE



Bestiaire

Compagnie BAL – Jeanne Mordoï

DURÉE : 30 min. / **TARIFS** : 8€ / 5€ / 3€ / À PARTIR DE 6 ANS

Sans masques ni artifices, un acrobate change de nature et devient quadrupède, oiseau, primate. L'artiste ne singe pas la bête, mais par une posture, un regard, un bond saisissant de vérité il impose sa présence, son esprit. Ce spectacle nous met nez à nez avec l'énergie brute des bêtes. Une ode vibrante à l'imagination vive, qui interroge les notions de liberté, de transformation et de transgression, que l'on ait six ans ou que l'on soit plus grand.

MERCREDI
27 MARS

SALLE
JACQUES BREL
15H

SOIRÉE-FRISON



Immaculée

EPOUVANTE-HORREUR - DE MICHAEL MOHAN

AVEC SYDNEY SWEENEY, SIMONA TABASCO - ETATS-UNIS - 2024 - VF

DURÉE : 1H29 / **TARIFS** : 3€ / 2€ (PASS NAVIGO) / POPCORN : 1€ / INTERDIT -12 ANS

Venez trembler avec notre rendez-vous horreur. Au programme : le terrifiant IMMACULEE où nous suivons cette fois-ci une religieuse et un démon... Avec l'actrice Sydney Sweeney de la série EUPHORIA ; les courageux qui auront tenu jusqu'à la fin, se verront offrir une part de pizza !

Cecilia, une jeune religieuse américaine, s'installe dans un couvent isolé de la campagne italienne. L'accueil est chaleureux, mais rapidement Cecilia comprend que sa nouvelle demeure abrite un sinistre secret et que des choses terribles s'y produisent...

VENDREDI
29 MARS

CINÉMA
J. PRÉVERT
18H15

LES MÉDIATHÈQUES PROPOSENT ÉGALEMENT TOUTE L'ANNÉE, DIFFÉRENTES ACTIVITÉS, POUR TOUS LES ÂGES ...

PETITE ENFANCE

> BIBERONS DE LECTURE

DURÉE : 30 MN / **PUBLIC :** BÉBÉS ET PARENTS

>>> **Médiathèque de Coulanges**

Sam. 6 avril - 10h (0-5 ans)

>>> **Médiathèque George Sand**

Jeu. 7 mars / Jeu. 4 avril - 9h30

Les biberons de lecture, c'est pour les tout-petits, car les livres c'est bon pour les bébés ! Un samedi matin par mois, les bibliothécaires invitent les enfants et leurs parents à une séance animée de lecture d'albums, de comptines, de jeux de doigts, d'écoute musicale et autres trouvailles concoctées à leur intention.

ENFANCE

> L'HEURE DES MARMOTS

DURÉE : DE 1H À 1H30 / **PUBLIC :** DÈS 6 ANS + PARENTS

>>> **Médiathèques de Coulanges et George Sand**

Tous les mercredis (hors vacances scolaires) - 10h30

Le mercredi à la médiathèque, tout est permis ! Alors viens t'amuser autour des jeux, histoires et ateliers créatifs que te proposent les bibliothécaires...

> JEUX VIDEO

DURÉE : 1H PAR JOUR ET PAR ENFANT

PUBLIC : ENFANTS DÈS 6 ANS

>>> **Médiathèque de Coulanges (0-5 ans)**

tous les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque

>>> **Médiathèque George Sand**

Pendant les vacances scolaires

Durant les vacances scolaires et les mercredis après-midi, les bibliothécaires jeunesse t'invitent à profiter de leur espace dédié aux jeux vidéo ! Alors rejoins-nous pour un vrai moment de détente...

TOUT PUBLIC

> COMITÉ DE LECTURE ON N'A PAS TOUT LU !

DURÉE : 1H30-2H / **PUBLIC :** TOUT PUBLIC

>>> **Médiathèque de Coulanges**

Sam. 9 mars. / Sam. 23 mars / Sam. 27 avril - 10h30

La culture se partage, venez le vérifier en participant à ce comité convivial et discuter autour d'un café. De coups de cœur en déception, ici on parle de romans, de bande-dessinées et de films. Qu'ils s'agissent des vôtres ou de ceux de vos bibliothécaires, tous les avis sont permis !

ADOS ET JEUNES ADULTES

> GRAINES D'ADOS

DURÉE : DE 1H À 1H30 / **PUBLIC :** ADOS DÈS 12 ANS

>>> **Médiathèque de Coulanges**

Sam. 2 mars / Sam. 27 avril - 15h

Le nouveau club ado te donne rendez-vous pour participer à des ateliers créatifs, ludiques et numériques. Au programme : jeux de société, casque VR, démonstration de drones... mais pas que ! Envie de découvrir nos derniers coups de cœur : mangas, BD, romans, films, musiques ? Tu es le/la bienvenu(e) !

> MARDI LUDIQUE

DURÉE : 2H / **PUBLIC :** ADOS-ADULTES

>>> **Médiathèque de Coulanges**

Mar. 5 mars / Mar. 2 avril - 17h

Venez partager en famille, entre amis, ou seul(e), un moment jeux avec vos bibliothécaires. Affrontez-vous dans des batailles épiques, coopérez pour résoudre des enquêtes criminelles, bâtissez votre empire... En matière d'imagination, le monde des jeux est tout aussi infini que celui des livres ! 1 table jeu adulte et une table jeu enfant seront mis à votre disposition pour la plus grande joie de tous. De plus, venez profiter de notre sélection jeu tout au long du mois pour faire durer le plaisir !

> SAMEDI EN MUSIQUE

DURÉE : 1H30-2H / **PUBLIC :** ADOS-ADULTES

>>> **Médiathèque de Coulanges**

Sam. 16 mars / Sam. 27 avril - 15h30

Que vous soyez curieux ou mélomanes, les discothécaires vous invitent à des temps de rencontres avec des artistes, à des séances d'écoutes musicales autour d'un thème ou encore au partage de vos propres coups de cœur !

> DEFI ECHECS

DURÉE : 1H30-2H / **PUBLIC :** ADOS-ADULTES

>>> **Médiathèque de Coulanges**

Mar. 12 mars / Mar. 26 mars - 18h

Mar. 9 avril / Mar. 23 avril - 18h

>>> **Médiathèque George Sand**

Mer. 6 mars / Mer. 20 mars - 15h

Mer. 3 avril - 15h

Amateurs du jeu d'échecs, venez pratiquer votre passion en médiathèque ! Une fois toutes les deux semaines, nous invitons les joueurs d'échecs, pour tous niveaux, à venir s'entraîner, jouer et surtout partager sa passion au sein des médiathèques. Exercices, problèmes, parties rapides, parties longues, tournois... Nous vous attendons nombreux !

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA

LE PROGRAMME du 6 mars au 2 avril 2024

Films en VF sauf mention contraire

* Séance avec sous-titres à l'écran adaptée pour les spectateurs sourds ou malentendants

SEMAINE DU 6 AU 12 MARS	Durée	Merc. 6	Jeu. 7	Vend. 8	Sam. 9	Dim. 10	Lun. 11	Mar. 12
ROSE, PETITE FÉE DES FLEURS	1h15	14h			14h	14h		
MAISON DE RETRAITE 2	1h42	20h15		20h		16h	14h	18h
LES DERNIERS HOMMES	2h	18h				18h	16h 20h15	20h
BOB MARLEY : ONE LOVE	1h47	16h (VF)		18h (VO)	20h (VF)		18h15 (VO)	
AVANT-PREMIÈRE - JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES IL RESTE ENCORE DEMAIN (VO)	1h58			14h Gratuit				
CINÉ-CLASSIQUE LE NOM DE LA ROSE (VO)	2h12				16h Ciné-Classique			
CINÉ-RENCONTRE - LA QUINZAINE EN ACTIONS LE PROCÈS GOLDMAN	1h56							14h
SEMAINE DU 13 AU 19 MARS		Merc. 13	Jeu. 14	Vend. 15	Sam. 16	Dim. 17	Lun. 18	Mar. 19
LE DERNIER JAGUAR	1h40	14h Ciné-Gôûter			14h	14h		
CINÉ-CONCERT LA COLLINE AUX CAILLOUX	52 min					11h Ciné-Concert		
CINÉ-RELAX MAISON DE RETRAITE 2	1h42				16h Ciné-Relax			
AU FIL DES SAISONS	1h33			20h30 (VO)	18h (VO)	16h (VF)	14h (VF)	18h30 (VO)
UNE VIE	1h53	18h15 (VF)		16h15 (VF)		18h (VO)	20h30 (VO)	16h15 (VF)
LE SUCCESSEUR	1h52	20h30		14h15 Ciné-Discussion	20h		18h15	14h
MADAME WEB	1h57	16h (VF)		18h15 (VF)			16h (VO)	20h15 (VF)
SEMAINE DU 20 AU 26 MARS		Merc. 20	Jeu. 21	Vend. 22	Sam. 23	Dim. 24	Lun. 25	Mar. 26
LE ROYAUME DES ABYSSES	1h52	14h30			14h	14h		
MADAME DE SÉVIGNÉ	1h32				18h15		14h 18h	20h
DUNE : DEUXIÈME PARTIE	2h46	16h30 (VF)		20h15 (VO)	20h15 (VF)	16h (VF) Ciné-Popcorn	20h (VO)	14h (VF)
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES - CONFÉRENCE HENRI VIII : LE POUVOIR ET LES FEMMES	1h45			14h Conférence				
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES - FILM EN AVANT-PREMIÈRE LE JEU DE LA REINE (VO)	2h02			16h Avant-première				
COMME UN FILS	1h42	20h		18h15	16h15		16h	18h
SEMAINE DU 27 MARS AU 2 AVRIL		Merc. 27	Jeu. 28	Vend. 29	Sam. 30	Dim. 31	Lun. 1 ^{er}	Mar. 2
ASTÉRIX ET LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE	1h26	14h30			14h	14h		
BOLERO	2h	16h		14h 20h		15h30 16h Film	18h15	20h
CHRONIQUES DE TÉHÉRAN (VO)	1h17	18h15		16h15	20h30		16h15	18h15
IL RESTE ENCORE DEMAIN	1h58	20h (VO)			16h (VF) Séance adaptée*	18h15 (VO)	14h (VF) 20h30 (VO)	16h (VF)
SOIRÉE FRISSONS IMMACULÉE	1h29			18h15 Soirée Frissons	18h30			
SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE OLGA	1h27							14h

MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS



VENDREDI 1 MARS

Crêpe aux champignons
Crêpe au fromage

Sauté de bœuf sauce lyonnaise
Colin mariné napolitain

Petits pois à la paysanne **BIO**

Tomme noire
Tomme grise

Fruits de saison **BIO**

LUNDI 4 MARS

Potage cultivateur **BIO**

Sauté de porc sauce charcutière
Steak de colin sauce aurore

Pommes rissolées **BIO**

Saint Nectaire
Fourme d'Ambert

Pomme golden

le jour du Végé

MARDI 5 MARS

Salade de blé à la parisienne **BIO**
Taboulé au boulgour **BIO**

Pané à la mozzarella et ketchup du chef

Poêlée de légumes **BIO**

Yaourt nature local

Orange

MERCREDI 6 MARS

Scarole et croûtons
Salade iceberg et maïs

Limande meunière et citron

Riz camarguais

Coulommiers
Bûchette mi-chèvre

Liégeois à la vanille
Liégeois chocolat

JEUDI 7 MARS

Salade coleslaw **BIO**
Céleri râpé mayonnaise **BIO**

Sauté de bœuf aux olives
Pavé de merlu sauce ciboulette

Petits pois à la lyonnaise **BIO**

Fraidou / Croc'lait

Moelleux pomme cannelle

VENDREDI 8 MARS

Rillettes de porc
Bâtonnets de surimi

Lasagnes au saumon

Fromage frais nature sucré
Fromage frais aux fruits

Banane **BIO**

le jour du Végé

LUNDI 11 MARS

Salade de mâche et betteraves
Salade d'endives aux croûtons

Boulgour, lentilles et maïs

Fromage fondu Président

Compote de pommes **BIO**
Purée de pomme abricot **BIO**

MARDI 12 MARS

Salade de pommes de terre californienne
Salade de riz à l'orientale

Emincé de volaille **BIO**
Colin mariné thym citron

Chou fleur béchamel

Fromage frais aux fruits
Fromage frais nature sucré

Poire **BIO**

MERCREDI 13 MARS

Chou rouge

Burger de veau
Pavé de merlu

Pâtes macaronis **BIO** et Locales

Brie

Gélifié vanille
Gélifié chocolat

JEUDI 14 MARS

Rillettes de maquereau
Rillettes de sardines

Poulet rôti au jus
Steak haché de cabillaud

Purée potiron céleri
carottes pommes de terre

Gouda **BIO** / Edam **BIO**

Kiwi **BIO**

VENDREDI 15 MARS

Carottes râpées **BIO**
Salade frisée

Poisson frais

Haricots beurre

Yaourt nature sucré **BIO**
Yaourt aromatisé à la vanille **BIO**

Beignet à la framboise

LUNDI 18 MARS

Potage aux légumes **BIO**

Bœuf bourguignon
Steak de colin

Chou fleur et pommes de terre

Cantal

Poire

le jour du Végé

MARDI 19 MARS

Céleri rémoulade
Batavia et dés de mimolette

Omelette **BIO**

Riz sauce tomate **BIO**

Petit moulé nature
Pavé demi-sel

Crème dessert à la vanille
Crème dessert au chocolat

MERCREDI 20 MARS

Tarte au fromage

Nuggets de poisson

Epinards béchamel **BIO**

Yaourt nature sucré **BIO**

Yaourt aromatisé à la vanille **BIO**

Ananas **BIO**

JEUDI 21 MARS

Salade verte et œuf dur

Choucroute
Choucroute de la mer

Gâteau de Savoie et crème anglaise

VENDREDI 22 MARS

Salade de coquillettes à la parisienne
Salade gourmande

Paupiette de veau sauce blanquette
Pavé de merlu sauce citron

Carottes Vichy **BIO**

Fromage frais nature sucré
Fromage frais aux fruits

Banane

LUNDI 25 MARS

Crêpe au fromage

Calamars à la romaine

Pâtes coquillettes **BIO** et Locales

Coulommiers
Bûchette mi-chèvre

Orange **BIO**

MARDI 26 MARS

Salade d'endives et croûtons
Salade de mâche et maïs

Merguez au jus
Colin au crumble de pain d'épices

Boulgour et jus **BIO**

Fraidou / Petit moulé

Compote pomme banane
Compote pomme pêche

MERCREDI 27 MARS

Crèmeux frais aux radis

Rôti de bœuf et jus
Cubes de saumon sauce aneth

Brocolis **BIO**

Saint Paulin **BIO**
Emmental **BIO**

Mousse au chocolat au lait
Liégeois à la vanille

JEUDI 28 MARS

Carottes râpées
Salade croquante

Sauté de poulet franchard
Pavé de merlu sauce nantua

Pommes de terre vapeur

Fromage frais aux fruits
Petit suisse nature et sucre

Doughnuts au sucre

le jour du Végé

VENDREDI 29 MARS

Macédoine mayonnaise
Betteraves en salade,

Tortis lentilles et maïs

Yaourt nature sucré
Yaourt aromatisé

Banane

Pour Gonesse, vivre l'avenir

BUDGET 2024

Le Conseil municipal de février a adopté le budget pour l'année 2024. Ce budget a été établi dans un contexte difficile. En effet l'Etat qui souhaite ramener son déficit sous la barre des 3% du PIB fait financer sa politique au détriment des collectivités territoriales. Ainsi des exonérations, abattements ou dégrèvements sont accordés aux entreprises ou aux ménages modestes, sans en prévoir la compensation.

Le montant compensé via la taxe foncière de la suppression de la taxe d'habitation, non seulement n'est pas indexé mais il fait l'objet de l'application d'un coefficient de minoration. La perte de recettes due à ce coefficient correcteur agit comme un poison lent qui va réduire au fur et à mesure des années le pouvoir d'achat des villes. Parallèlement l'Etat réduit nos dotations, ainsi nous apprenons en septembre 2023 qu'une des dotations est réduite de 770 000 euros pour 2023 et les années suivantes ! C'est à une véritable remise en cause de l'autonomie fiscale des collectivités que nous avons affaire. Derrière l'asphyxie financière, c'est un projet politique de remise en cause des lois de décentralisation des années 80.

Malgré ces contraintes, une fois de plus et pour la huitième année consécutive, la Ville n'augmentera pas le taux des impôts locaux.

D'importantes mesures de mutualisation ou d'économies dans tous les secteurs ont été demandées aux services afin de maintenir le service public rendu aux Gonessiens. Le budget 2024 permet de répondre à l'un des deux objectifs majeurs de notre mandat, la sécurité ; avec un million d'euros supplémentaires permettant l'embauche d'une trentaine d'agents pour la police municipale. Celle-ci est désormais présente 7 jours sur 7 de 7h du matin à 2h du matin.

Nos objectifs d'investissements sont poursuivis : Gymnase et piscine à la Fauconnière, maison des cultures urbaines en centre-ville, construction d'un poste de police municipale, mission de maîtrise d'œuvre sur la réhabilitation de la salle Jacques Brel

PROJET EDUCATIF GLOBAL 0-25 ANS

Le Conseil municipal de février s'est également penché sur le deuxième objectif majeur de notre mandat, la jeunesse. Cette ambition politique forte, la Ville a souhaité la formaliser au travers de son Projet Educatif Global. Ce document présente les principes fondateurs, les priorités et objectifs de la municipalité dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse.

L'ambition de l'équipe municipale va bien au-delà du seul périmètre scolaire ou périscolaire, et se retrouve dans l'ensemble des champs de la vie municipale : culture, sport, lutte contre les discriminations, égalité filles/garçons, laïcité, citoyenneté. Notre objectif est de permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans une ville attractive et leur donner envie d'y rester.

Parce qu'éduquer c'est aussi faire société, c'est permettre le développement de l'émancipation individuelle et lutter contre les déterminismes sociaux, c'est l'ambition qui guide nos actions.

Christian Cauro

Groupe communiste et republicain

13 MARS : NOUVELLE MOBILISATION POUR LE PLAFONNEMENT DU TRAFIC AERIEN

Dix mois après le rassemblement du 9 mai 2023 devant le ministère de la Transition écologique, des études d'impact semblent lancées pour élaborer des scénarii de réduction du bruit autour des aéroports. Avec l'arrivée du nouveau ministre délégué aux transports, Patrice Vergriete, une nouvelle initiative est lancée au niveau national par les associations de défense de l'environnement et des riverains des aéroports pour réitérer leur demande aux aéroports, aérodromes et héliports français de réduire leurs activités sous le niveau de référence de 2019.

Les trafics actuels ne sont plus soutenables ni pour le climat ni pour les millions de personnes qui subissent jour et nuit le bruit et la pollution des aéronefs. Malgré toutes les publicités faites, l'avion silencieux, décarboné et non polluant, ce n'est pas pour demain ! Il n'y a donc pas d'autres solutions à court et moyen terme que de mettre un coup d'arrêt à la croissance du trafic aérien et de le réduire pour limiter ses impacts sanitaires et climatiques. La santé et l'avenir de l'humanité doivent passer avant les intérêts du secteur aérien. Enfin, un tel changement de cap ne pourra se faire que progressivement, car il ne sera pas sans conséquences sur l'emploi, et il faudra prendre en compte la reconversion des travailleurs et travailleuses concernés.

En 2022, les Pays-Bas ont pris une décision historique : plafonner le trafic de l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol à 440 000 mouvements/an, en dessous du niveau de 2019, pour protéger les riverains et le climat. La France peut suivre cette voie courageuse et prendre des mesures concrètes : limiter le nombre de vols, généraliser les couvre-feux et baisser le bruit, la pollution de l'air et les émissions de CO2.

C'est sur ces doléances qu'une initiative nationale est organisée le 13 mars prochain. Localement l'association ADVOCNAR organise ce rendez-vous devant la Préfecture à Cergy où une entrevue sera demandée au préfet, responsable de l'Etude d'Impact selon l'Approche Equilibrée de Roissy. La ville de Gonesse pleinement engagée dans ce combat lancera du 11 au 24 mars, une consultation publique des habitants portant sur la limitation des vols et leur interdiction entre 22h et 6h. Soyons nombreux à y participer.

2024 : année Olympique

Parce que les Gonessiens(ne)s, de toute génération ont également droit de vivre la belle aventure des JO qui se déroule à Paris, la ville se mettra aux couleurs de l'olympisme dès le mois de mars. Chaque quartier de la ville accueillera un temps le « Village Olympique ». Riche de la diversité des sports pratiqués tout au long de l'année dans les différentes structures de la ville, il permettra à chacun(e) de s'initier aux (handi) sports de son choix. Ces rendez-vous sportifs dispersés dans les quartiers créeront dans notre ville une ambiance festive partagée, nous le souhaitons, par la grande majorité des habitants.

Les élues : Madame Queret et Madame Khalfel

Françoise Hennebelle

Agir pour Gonesse

7 OCTOBRE 2023 : LE PLUS GRAND MASSACRE ANTISEMITE DE NOTRE SIECLE

Il a fallu attendre 4 mois l'hommage national aux 42 victimes françaises commis par le Hamas organisation terroriste ! Nous n'oublierons jamais les actes barbares de ces bouchers sanguinaires. 136 otages restent encore détenus par les terroristes ! Claude

2024 : Un BUDGET STABLE

2024 constitue l'année du basculement à la norme comptable M57. Les efforts initiés en 2023 seront poursuivis. Ce qu'il faut retenir du budget primitif 2024, il s'élève à 93,6 M€ réparti ainsi : 54,6 M€ en dépenses de fonctionnement et 39 M€ en dépenses d'investissement. La Ville reste fidèle à son principe de sincérité budgétaire, le budget 2024 dote le service public municipal de ressources adaptées pour en maintenir la qualité tout en conservant la volonté implacable de ne pas augmenter les taux d'imposition de la Ville tout en assurant le bon équilibre entre le recours à l'emprunt et le niveau des dépenses. Compte tenu des taux actuels l'enveloppe totale relative au recours à l'emprunt sera déterminé en fonction de l'évolution et la tendance des taux des marchés financiers. Claude

UNE DETTE MAITRISEE

Vous l'avez compris l'exercice 2023 a été plus difficile que d'autres dans un contexte d'aggravation pour les finances publiques en général et pour les collectivités, avec un coup dur pour Gonesse qui a perdu une recette récurrente au travers de la diminution du FSRIF (-770 311€). Malgré ces contraintes la Ville a maintenu le cap de ses principaux objectifs. Grâce aux efforts de tous les services nous avons pu stabiliser la dette à 40 009 366€ à fin 2023. (Pour rappel elle était à 39 988 752€ à fin 2022.) Claude

LOI EGALIM – MANIFESTATION DES AGRICULTEURS

Lors des manifestations des agriculteurs, nous avons tous entendu parler de la LOI EGALIM. Cette loi EGALIM poursuit plusieurs objectifs : rémunérer justement les producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail, renforcer la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits alimentaires, réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire. Le mercredi 10 janvier 2024 a été organisé un test convive avec les enfants du centre de loisirs les Gavroches. Ce test avec les enfants comme jury avait pour but d'innover pour renouveler le plaisir dans les assiettes de nos convives scolaires à savoir la création de nouvelles recettes avec un comité de chefs experts. Ce test a permis de tester les recettes à l'échelle nationale et la refonte des recettes les moins appréciées par nos convives seront retravaillées pour éviter un gaspillage alimentaire. Très belle journée avec des enfants motivés et encore Merci à tout le personnel encadrant. Gilles

Agir pour Gonesse Claude TIBI, Sandrine De Almeida, Florent Roucan, Djénéba Camara, Gilles Gourdon, Ramata Diop, Jean-Pierre Karatay.

Claude Tibi

Groupe d'Opposition Municipale Un nouveau souffle pour Gonesse

PROCHAINES ELECTIONS :
INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les élections européennes auront lieu en juin prochain. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la ville. Or, beaucoup de Gonessiens ne sont toujours pas inscrits, oubliant de faire les démarches. L'inscription est automatique seulement pour les jeunes qui ont fait leur recensement et leur JDC et pour les personnes naturalisées. Pour les autres, il faut soit se rendre au pôle population remplir les formulaires (avec justificatif de domicile récent et copie de pièce d'identité), soit faire la démarche en ligne sur le site web de la commune.

BUDGET 2024 :
À QUAND DE VRAIS EFFORTS BUDGÉTAIRES SUR LE SPORT ?

Au menu du Conseil municipal du 26 février : le vote du budget 2024 de la commune. Les taux des taxes locales n'ont pas été changés. C'est le minimum qu'on pouvait attendre, car la revalorisation légale des bases de 3,9 % rapportera déjà 700 000 € de plus à la commune en 2024. En 2 ans, c'est 11 % de hausse soit + 2 millions. Avec de nombreux pratiquants et des associations dynamiques, le sport devrait être une priorité municipale.

Or, dans le budget 2024, l'enveloppe d'aide aux associations sportives est fixée à 237 000 €, identique à 2023, sans aucune augmentation. En comparaison, la ville de Sarcelles (58 664 habitants) consacre 1,5 millions d'euros à ses associations sportives, 6 fois plus par habitant que Gonesse (26 077 habitants). Sans aller jusqu'à faire autant que Sarcelles, nous souhaitons qu'on rattrape notre retard pour faire de Gonesse une ville-leader dans le sport.

DÉPART DU PSG DU PARC DES PRINCES : UNE INSTALLATION SUR LE TRIANGLE DE GONESSE A ETUDIÉ RAPIDEMENT

Le PSG veut agrandir le Parc des Princes mais la mairie de Paris ne veut pas leur vendre. Le club envisage donc de construire un nouveau grand stade. Soyons lucides : leur option privilégiée est d'aller dans l'Ouest. Ils ont refusé de racheter le stade de France. Mais la Région Ile-de-France a déclaré prospecter pour un nouveau site. Le triangle de Gonesse pourrait être une option avec la ligne 17 en 2028. Mais attention aux fausses promesses ! Petit rappel : en 2011, on nous avait annoncé « Roland-Garros » à Gonesse. Sans succès. Aujourd'hui, légalement, c'est Grand Paris Aménagement (GPA) qui décide sur le triangle et non pas la commune. Nous demandons donc que GPA mène rapidement l'étude et vienne la présenter au Conseil municipal.

Contact : pourgonesse@gmail.com - 06.80.71.81.05
FB : #pourgonesse

Cedric Sabouret



La prochaine
séance publique du
Conseil municipal
aura lieu le

**Lundi
25 mars
- à 19h00 -
en salle du conseil**

Les débats du Conseil
municipal seront filmés

**vous pourrez assister en
présentiel aux débats et
les retrouver en ligne
dès le lendemain
sur le site de la Ville**

WWW.VILLE-GONESSE.FR
*rubrique Ma Ville/
Les Conseils municipaux*

Le Gonessien #303 - Imprimé à 12 000
exemplaires - Mensuel des habitants de
la ville de Gonesse

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Blazy

Directrice de la communication :

Karine Gautreau

Rédaction et secrétariat de rédaction :

Karine Gautreau, Nawsheen Rumjaun

Maquette : Nicolas Gommez

Photos : Ville de Gonesse

Photogravure et imprimerie : Public Imprim

Administration : Service communication,
5 rue Furmanek BP 10060 95503 Gonesse Cedex

Tél. : 01 34 45 11 22 (service communication)

ISSN : 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

EN LIGNE

 www.ville-gonesse.fr

 @villedeGonesse

 @villedeGonesse

 Ville de Gonesse

CONTACTS

Accueil de l'Hôtel de ville :
01 34 45 11 11

**Direction de
l'Aménagement Urbain :**
01 34 45 19 56

Police municipale :
01 30 11 89 89

HORAIRES

**Hôtel de ville,
66 rue de Paris**

lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi

9h-12h30 et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

**Pôle Population
Éducation et Solidarité,
1 avenue Pierre Salvi**

lundi 9h-12h

et 13h30-17h30

Mardi 13h30 et 17h30

Mercredi 9h-12h

et 13h30-17h30

Jeudi 9h-12h

et 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h

Samedi 9h-12h

**Cimetière,
rue du Thillay**

Du lundi au vendredi 8h-17h

Samedi, dimanche

et jours fériés 9h-19h

**Déchèterie,
17 rue Gay Lussac**

Du lundi au vendredi

9h-12h et 14h-18h30

Samedi 9h-18h30

Dimanche 9h-13h

TERRE DE JEUX 2024

Plus vite, plus haut, plus fort - ensemble

Le Village olympique

de **GONESSE**
ville de cultures

16
MARS

**PARVIS
DE LA SALLE
JACQUES BREL**

Danse / Vélo /
Pétanque /
Tennis

30
MARS

**PARVIS DE
L'ABOLITION DE
L'ESCLAVAGE ET
DES GÉNOCIDES**

Escrime fauteuil /
Golf / Rugby /
Tir à l'arc

27
AVRIL

**PLACE
DES FÊTES
(JEAN JAURÈS)**

Gymnastique /
Boxe / Boccia /
Football / Handball

4
MAI

**PLACE MARC
SANGNIER**

Judo / Badminton /
Tir / Volleyball

25
MAI

**PARVIS
DE L'HÔTEL
DE VILLE**

Escrime / Karaté /
Sprint non-voyant /
Tir à l'arc

22
JUN

**PARKING
DU CENTRE
COMMERCIAL
GRANDE VALLÉE**

Basketball / Vélo /
Roller / Skateboard /
Basket fauteuil /
Escalade

**6 lieux
6 dates**
Les samedis
dés 14h

